



GDR « Longévité et Vieillessements »

Séminaire d'été 2014
Programme cadre Horizon 2020
Défi " Santé, évolution démographique et bien-être "

APPEL A PROJETS

Thème de l'autogestion de la santé et des NTIC -PHC 25, 27, 28

En complément à la note de synthèse du programme H2020 et faisant suite à la contribution jointe de Mme Françoise Le Borgne-Uguen et M. Jean-Philippe Viriot Durandal, cette note présente 3 AAP ouverts en 2015 sur l'axe de l'autogestion de la santé et de la maladie et de l'autonomisation des patients pris en charge notamment par les NTIC (PHC 25, 27, 28).

Sont présentés les résumés des AAP (traduction libre) ; les liens inclus vous permettront d'approfondir chaque PHC.

PHC-25 *Advanced ICT Systems and Services For Integrated Care*

Des systèmes et des services à la pointe des TIC pour des soins de santé intégrés

<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/h2020/topics/2269-phc-25-2015.html>

La recherche sur les nouveaux modèles d'organisation de soins montre que des systèmes et des services à la pointe des TIC permettent notamment d'apporter des réponses à la charge de plus en plus lourde que représentent les maladies chroniques et à la complexité des co-morbidités, contribuant ainsi à la viabilité des systèmes de santé et de soins.

Repenser les systèmes de santé et de soins pose le défi du développement de modèles de soins intégrés plus étroitement axés sur les besoins des patients et des personnes âgées (pluridisciplinaires, bien coordonnés, ancrés dans les milieux de soins et à domicile), passant d'une approche aigüe à une approche proactive de soins centrée sur le patient.

Les projets doivent dépasser l'état de l'art actuel relatif aux systèmes de télésanté et de télé-soins en développant de nouvelles approches pour des soins intégrés qui s'appuient sur des systèmes et des services de TIC. Les propositions devront porter sur les obstacles technologiques, sociaux et organisationnels dans les domaines du développement de systèmes respectueux de la vie privée, qui facilitent le suivi de l'état de santé et de l'activité du patient ainsi que l'observance du traitement, de la fusion, de l'analyse et de l'interprétation des données (patients / soignants) en vue d'améliorer la prise de décision, des plates-formes de collaboration numériques, du développement de services en faveur de l'autonomisation du patient et de nouveaux parcours de soins, de nouveaux modèles organisationnels pour améliorer la coordination des services de soins et de programmes personnalisés de gestion des soins.

La validation doit fournir une « preuve de concept » utilisant les paramètres qualitatifs et quantitatifs de mesures de réussite.



La Commission estime que les projets sollicitant une contribution de l'UE comprise entre 3 et 5 millions d'euros permettront de traiter ce défi spécifique de manière appropriée. Néanmoins, ceci n'exclut pas la soumission et la sélection de propositions pour d'autres montants.

Type d'action : Research and innovation actions

Date limite de dépôt: 21/04/2015

PHC-27 Self-Management of Health and Disease and Patient Empowerment Supported by ICT

L'autogestion des états de santé et l'autonomisation du patient par les TIC

<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/h2020/topics/2270-phc-27-2015.html>

Les données de santé publique montrent que plusieurs situations cliniques seraient évitées ou mieux surveillées et gérées avec la participation du patient lui-même. Plusieurs systèmes de soins ont été élaborés dans ce cadre et visent, de façon exclusive ou concomitante, la gestion des maladies chroniques, l'amélioration des résultats de santé, et l'encouragement des citoyens en bonne santé à le rester.

Cette problématique appelle à mettre en œuvre des protocoles de recherche sur les facteurs socio-économiques et environnementaux et sur les valeurs culturelles permettant d'analyser les modèles comportementaux et sociaux ainsi que les attitudes et les aspirations des personnes âgées en matière de technologies personnalisées de santé, de nouveaux outils mobiles et/ou portables et TIC coopératifs, conçus pour la surveillance, les services et les interventions adaptés.

Le développement et le test de solutions utilisant des plateformes ouvertes d'innovation avec des démonstrations à grande échelle en matière d'innovation pour la santé sont attendus.

Les projets pouvant être soutenus par la Commission européenne doivent être pluridisciplinaires et inclure un programme d'« innovation-action ».

Les projets proposés peuvent s'échelonner sur des budgets compris entre 3 et 5 millions d'euros. Néanmoins, ceci n'exclut pas la soumission et la sélection de propositions pour d'autres montants.

Type d'action : Pre-commercial procurement co-fund actions

Date limite de dépôt: 21/04/2015

PHC-28 Self Management of Health and Disease and Decision Support Systems Based on Predictive Computer Modelling Used by The Patient Him Or Herself

Autogestion de la santé et des maladies et systèmes d'aide à la décision basés sur une modélisation informatique prédictive à l'usage des patients

<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/h2020/topics/2271-phc-28-2015.html>

Afin de promouvoir l'autogestion, il est possible d'associer des modèles prédictifs personnalisés à des systèmes de données personnelles de santé et d'autres sources de données (cliniques, biologiques, thérapeutiques, comportementales, milieu ou activité professionnelle, mode de vie et alimentation, etc.) que le patient utilise lui-même comme moyen de sensibilisation et de renforcement de ses



capacités à participer au suivi de sa santé, et qui s'applique au mode de vie, au bien-être et à la prévention, au contrôle de la maladie, etc.

Les propositions seront axées sur les systèmes prédictifs basés sur une modélisation informatique et développeront des systèmes d'aide à la décision à usage individuel. Les systèmes d'aide à la décision devront inclure la variété des données collectées (patient, cliniques, biologiques, thérapeutiques, comportementales, milieu ou activité professionnelle, exercices et performances physiques, modes de vie et alimentation, données sur l'environnement et l'entourage social, etc.). Les modèles prédictifs connectés existants devront traiter ces données en temps réel, afin de prévoir l'évolution de la santé du patient à court terme et seront utilisées par le patient/citoyen lui-même pour autogérer santé et bien-être.

La Commission estime que les projets sollicitant une contribution de l'UE comprise entre 3 et 5 millions d'euros permettront de traiter ce défi spécifique de manière appropriée. Néanmoins, ceci n'exclut pas la soumission et la sélection de propositions pour d'autres montants.

Type d'action : Research and innovation actions

Date limite de dépôt: 21/04/2015